lycée professionnel Gustave Eiffel
académie d'Orléans-Tours
Jeunesse éducation recherche

Taxe d'Apprentissage 2022

Document à remettre à vote service chargé de la Taxe d'Apprentissage.

Ce bordereau de versement concerne le solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage 2021 (relatif au décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019).

Votre entreprise

RAISON SOCIALE:

ADRESSE:

CP: VILLE:

SIRET:

Contact au sein de votre entreprise:

Civilité: Madame Monsieur

Nom

Prénom:

Télèphone:

Courriel:

LYCEE GUSTAVE EIFFEL

RAISON SOCIALE: LYCEE GUSTAVE EIFFEL

ADRESSE: 1 rue Augereau

CP : 37100 VILLE: TOURS

SIRET: 19370053100034

CODE UAI: 0370053G

Contact Taxe d'Apprentissage:

NOM MAJERI

Prénom Mehdi

Télèphone: 02 47 88 40 15

Courriel: gestionnaire0370053g@ac-orleans-tours.fr

Montant de votre versement

Le lycée EIFFEL est en mesure de recevoir la totalité du solde de 13% de votre Taxe d'Apprentissage.

MONTANT DU VERSEMENT

€

Modes de règlement

Deux modes de versement sont mis à votre disposition.

CHEQUE

A l'ordre de : Agent Comptable du lycée Gustave EIFFEL

Avec la mention: " TA 2022-NOM DE VOTRE ENTREPRISE" au dos de votre chèque

A envoyer à : Lycée Gustave EIFFEL - Service Intendance, 1 rue Augereau 37100 TOURS

VIREMENT

A l'aide de nos informations bancaires: FR76 1007 1370 0000 0010 0039 684 BIC: TRPUFRP1

Avec la mention: " TA 2022-NOM DE VOTRE ENTREPRISE" dans votre ordre de virement

A réception de votre versement, un reçu libératoire vous sera adressé par mail.